

**SEANCE DU 11 JUILLET 2013  
COMPTE RENDU SOMMAIRE**

*Affiché en exécution de l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales*

---

L'an deux mille treize, le 11 juillet, à 19h30, le Conseil Municipal de SAINT BONNET DE MURE, étant assemblé en session publique ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre JOURDAIN, Maire.

Présents : MM J.P.JOURDAIN F.DENISSIEUX P.VERNAZOBRES P.FIORINI  
G.EVANGELISTA F.PETRICIG J.P.DEMEREAU P.JOMAIN P.MAES O.SUSINI J.C.ROUX  
C.BEAUFILS P.BORDEL et MMES C.MARCHAL G.CHOLLIER J.ROZÉ N.FAILLET  
S.KOROL V.PUPIER F.ARTOLLE L.DA CRUZ

Absents : M J-L.LAFONT M.GELIN MMES. C.BRUYAS-HERNANDEZ M.DUC L.BOULAIRE  
S.CELANI C.JOVET

Pouvoirs :

M J-L.LAFONT donne pouvoir à Mme C.MARCHAL

M M.GELIN donne pouvoir à Mme G.CHOLLIER

Mme C.BRUYAS-HERNANDEZ donne pouvoir à M J-C.ROUX

Mme L.BOULAIRE donne pouvoir à M C.BEAUFILS

Mme C.JOVET donne pouvoir à Mme L.DA CRUZ

M SUSINI Olivier a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire, fonctions qu'elle a acceptées conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Monsieur Jean-Pierre JOURDAIN, Maire, certifie que le compte-rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le 16 juillet 2013, que la convocation du Conseil avait été faite le 5 juillet 2013.

Le compte rendu du 30 mai 2013 est adopté à l'unanimité.

---

*N° 01.07.13 : Rapport annuel du Maire sur le prix et la qualité de l'eau potable et rapport du délégué pour la gestion du service public de distribution d'eau potable et d'assainissement pour l'exercice 2012*

**LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, A L'UNANIMITÉ**

**PREND ACTE** des rapports d'activité VEOLIA pour l'eau et pour l'assainissement ainsi que des rapports annuels du Maire sur le prix et la qualité de l'eau potable et l'assainissement collectif.

---

*N° 02.07.13 : Budget Communal - Décision Modificative n°2*

**LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, A L'UNANIMITÉ**

**APPROUVE** la décision modificative n°2 du Budget communal 2013.

---

*N° 03.07.13 : Mise en place du prélèvement automatique pour les factures Pôle Enfance Jeunesse émises par la collectivité*

**LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, A L'UNANIMITÉ**

**VALIDE** la mise en place du prélèvement automatique pour les factures Pôle Enfance Jeunesse émises par la Mairie de Saint Bonnet de Mure.

---

*N° 04.07.13 : Cession portion parcelle cadastrée BA 112*

**LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, A L'UNANIMITÉ**

- **APPROUVE** la cession pour partie de la parcelle cadastrée BA 112 sur la base de 168 € le m<sup>2</sup> (la surface sera précisée après passage du géomètre), les frais relatifs à la réalisation d'un mur de clôture, ainsi que les frais de notaires restent à la charge de l'acquéreur
  - **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'acte notarié correspondant et tout document afférent, et
  - **DIT** que cette recette sera inscrite au chapitre 77.
- 

*N° 05.07.13 : Modification du tableau des effectifs -ATSEM*

**LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, A L'UNANIMITÉ**

**APPROUVE** les modifications de postes permettant la promotion de certains agents.

---

*N° 06.07.13 : Modification du tableau des effectifs n°2 - Création d'un poste d'adjoint d'animation 2ème classe à temps complet*

**LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, A L'UNANIMITÉ**

**APPROUVE** la création d'un poste d'adjoint d'animation 2<sup>ème</sup> classe à temps complet à compter du mois de juillet 2013 en modifiant comme susmentionnée le tableau des effectifs.

---

*N° 07.07.13 : Modification du tableau des effectifs n°3 – Création d'un poste de contractuel de Chargé de mission pour la coordination pédagogique du Pôle Enfance Jeunesse*

**LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, A L'UNANIMITÉ**

**APPROUVE** la création de ce poste à temps complet qui sera occupé par un agent recruté par voie de contrat à durée déterminée de 3 ans renouvelable par reconduction expresse.

La dépense correspondante sera prélevée sur les crédits du chapitre "012", frais de personnel.

---

*N° 08.07.13 : Taux des vacances pour l'année scolaire 2013/2014*

**LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, A L'UNANIMITÉ**

**APPROUVE** les taux des vacances pour l'année 2013/2014.

---

*N° 09.07.13 : Recrutement dans le cadre d'Emplois d'Avenir*

**AUTORISE** à recruter dans le cadre d'emplois d'avenir et à signer la convention préalable tripartite, le contrat d'accompagnement dans l'emploi et leurs éventuels avenants.

---

*N° 10.07.13 : Autorisation exceptionnelle d'absence*

**LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, A L'UNANIMITÉ**

**APPROUVE** la réactualisation du dispositif d'autorisation d'absence exceptionnelle d'un jour pour Pacte Civil de Solidarité (PACS) de l'agent à l'article 1, A/ Mariage.

---

*N° 11.07.13 : Recrutement d'agents non titulaires pour besoin saisonnier - Eté 2013*

**LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, A L'UNANIMITÉ**

**APPROUVE** la création de six postes pour besoin saisonnier, répartis dans les différents services municipaux, en été 2013.

---

*N° 11.07.13 : Recrutement d'agents non titulaires pour besoin saisonnier - Eté 2013*

**LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, A L'UNANIMITÉ**

**APPROUVE** la création de six postes pour besoin saisonnier, répartis dans les différents services municipaux, en été 2013.

---

***QUESTIONS DIVERSES :***

*Prochain Conseil Municipal le jeudi 19 septembre 2013.*